

REUNION du 18 septembre 2020

L'an deux mil vingt, le 18 septembre et à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente par précautions sanitaires suite au COVID 19, sous la présidence de Monsieur Bernard LARBRE, maire.

Etaient présents : BOURGUET Sylvain, CANARD Francis, CHATEAU Guillaume, COTSIS Jacques, DUCASTEL Manuella, GANTHEIL Angélique, GRAFFEUIL Patricia, LECARDERONNEL Patricia, LOURENCEAU David, MAGNIER Kévin, MANY Angélique, MAZERM Robin, NORMAND-COURIVAUD Jean-Pierre, ZAK Jean-Christophe

Adoption du compte rendu de la dernière réunion à l'unanimité.

M. Sylvain BOURGUET est désigné secrétaire de séance

Désignation des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que le conseil communautaire du Midi Corrèzien a validé la création d'une commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées. Elle sera composée d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant par commune membre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Désigne Bernard LARBRE comme membre titulaire et Francis CANARD comme membre suppléant.

Charge M. le maire de signer tous les actes et de procéder à toutes les formalités correspondantes

Rénovation armoires électriques salle polyvalente et Pauliat : signature de la convention de participation financière avec la FDEE 19

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de passer une convention avec la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze pour la programmation des entretiens sur les installations d'Eclairage Public pour 2020. Les travaux suivants sont programmés et deux devis sont présentés

Rénovation d'une armoire à Pauliat	2 000.00 € HT
Rénovation d'une armoire à la salle polyvalente	2 750.00 € HT
Total des travaux :	4 750.00 € HT

La convention stipule la prise en charge à 50 % du Montant HT des travaux prévu soit la somme de 2 350.00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière à intervenir avec la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze.

Demande de subventions Orchidée Papillon

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une demande de subvention de l'association Orchidée Papillon. Il rappelle que cette association a fourni des masques tissus à la commune au début de la période de confinement.

Il propose d'accorder une subvention de 300 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE d'octroyer une subvention de 300 €

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2020.

Convention de concession des référentiels IGN

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la société ACDEAU, pour l'étude diagnostic assainissement collectif, a besoin des fonds de carte IGN et orthophotos. Pour cela, il est nécessaire de signer une convention avec le conseil départemental. Une tarification forfaitaire de 100 € est appliquée

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

AUTORISE le maire à signer la convention de concession de référentiels IGN

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2020.

Achat d'une débroussailleuse autoportée

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'investir dans une débroussailleuse autoportée capable de travailler dans des terrains pentus et de couper des arbustes ou rejets de diamètre conséquent.

Il présente deux devis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** le principe de cet investissement

- **DECIDE** de consulter d'autres entreprises et de demander de nouveaux devis

Régularisation plan de bornage Despature / commune d'Aubazine

M le Maire explique au Conseil Municipal qu'un procès-verbal de bornage et de reconnaissance de limites a été signé entre M. Depature et la commune en février 2013.

Il s'agit de valider ce plan de bornage

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à 15 voix pour

Valide le plan de bornage signé en février 2013

Charge M. le maire de signer tous les actes et de procéder à toutes les formalités correspondantes

Vente d'une partie de la parcelle B480

M le Maire explique au Conseil Municipal qu'il a reçu une demande de M. Despature pour faire l'acquisition d'une partie de la parcelle B 480 (30mX120m en bordure de sa propriété), situé à El Bos Héritier.

M. Depature prendrait à sa charge les frais de géomètre et de notaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à 15 voix pour :

Autorise la vente d'une partie de la parcelle B 480 **sous réserve** de l'accord de l'ONF

Charge M. le Maire de signer tous les actes et de procéder à toutes les formalités correspondantes

Travaux d'assainissement à Pauliat Bas suite à orage

M le Maire explique au Conseil Municipal que suite aux violents orages de fin août, des canalisations assainissement collectif ont cassé à Pauliat Bas.

Il présente les devis pour la réparation du réseau.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à 15 voix pour

Retient l'offre de l'entreprise Beaussière pour un montant HT de 3 600 €

Charge M. le Maire de signer tous les actes et de procéder à toutes les formalités correspondantes

Décision Modificative n°1 BPM49 : virement de crédit pour financer les travaux d'assainissement à Pauliat Bas suite à orage

Le Conseil Municipal sur décision du Maire,

- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : **Travaux assainissement collectif Pauliat Bas**

Intitulés des comptes	Diminution/Crédits alloués		Augmentation de crédits	
	Comptes	Montants (€)	Comptes	Montants (€)
PG STATION EPURATION PAULIAT		4 320.00 €		4 320.00 €
Réseaux d'assainissement				
Immo. Corpor en cours – install. Matériel outl.	2315 46	4 320.00 €	21532 46	4 320.00 €
Dépenses investissement		4 320.00 €		4 320.00 €

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Questions diverses

- **Autorisations spéciales d'absences** pour les agents de la collectivité : cela concerne les autorisations d'absences liées à des événements familiaux ou de la vie courante. L'avis du comité technique est obligatoire. Après une brève présentation, le conseil municipal souhaite engager la démarche.
- **Règlement intérieur pour le personnel communal** : il s'agit de formaliser et/ou définir les règles de fonctionnement de l'organisation du travail et des relations sociales. L'avis du comité technique est également obligatoire. Le conseil municipal valide aussi cette démarche
- **Marquage au sol route de Pauliat** : c'est en cours. Des contacts ont été pris pour la réalisation de cette opération
- **Climatisation cantine** : M. le maire a contacté plusieurs entreprises. Nous sommes en attente des devis
- **Fenêtres et baie vitrée école + bâtiments communaux** : demande de devis en cours
- **La fibre** : les travaux débutent sur la commune pour une réception des travaux en juin 2021
- **Remplacement d'un poteau incendie** : la SAUR a présenté un devis de 1 800 €
- Mme GRAFFEUIL, suite à une formation dispensée par l'ADM 19, attire l'attention du conseil municipal sur la responsabilité civile des élus.
- **Circulation dans le bourg et sécurité routière** : la création d'une zone de rencontre au niveau des commerces est envisagée
- **Aire de jeux au niveau du bourg** : des travaux semblent nécessaires pour les sécuriser.
- **Aire de jeux à Roche de Fraysse** : la pose d'un grillage et l'aménagement de l'aire de jeux est à l'étude

- **Réparation de la toiture de l'Eglise** : des travaux sont nécessaires et la DRAC devra être consultée.
- Abbaye d'Aubazine : la restauration du vivier, portée par l'association ASABBAU, a été sélectionnée dans le cadre de la mission Bern pour le loto du patrimoine
- Diagnostic assainissement : les études sont en cours pour un compte rendu attendu courant 2021
- Plan communal de sauvegarde : suite aux dernières élections municipales, il convient de mettre à jour les annuaires et les fiches instructions du PCS. Le conseil municipal valide et opère les modifications nécessaires

L'ordre du jour étant épuisé le maire lève la séance à 23h15

Signatures du Conseil Municipal :

LARBRE Bernard		DUCASTEL Manuella	
NORMAND-COURIVAUD Jean-Pierre		GANTHEIL Angélique	
CANARD Francis		LECARDERONNEL Patricia	
ZAK Jean-Christophe		LOURENCEAU David	
GRAFFEUIL Patricia		MAGNIER Kévin	
BOURGUET Sylvain		MANY Angélique	
CHATEAU Guillaume		MAZERM Robin	
COTSIS Jacques			